

POUR UN DÉPARTEMENT utile au quotidien et solidaire



Madame, Monsieur,

Cela fait désormais un an que nous sommes élus conseillers départementaux du Canton d'Arles (qui comprend aussi les communes de Port Saint Louis du Rhône et des Saintes Maries de la Mer). Comme nous nous y sommes engagés lors de la campagne électorale, nous avons créé un Conseil de canton au mois de novembre. Celui-ci concrétise notre volonté de faire avec vous, de rendre compte, d'expliquer notre action et celle du Conseil Départemental et de construire ensemble des actions et propositions visant l'intérêt collectif. Citoyen(e)s, associations, clubs sportifs, parents d'élèves, pêcheurs, syndicats, notre Conseil de canton est ouvert à toutes et à tous.

Depuis un an, nous n'avons eu de cesse de défendre les dossiers de notre territoire et nous comptons bien continuer, en particulier pour défendre des orientations budgétaires conformes aux attentes et aux besoins des habitants du canton.

C'est pourquoi nous comptons mettre en discussion l'élaboration du budget départemental.

Car au-delà des choix politiques portés par la nouvelle majorité, notre département comme de nombreux autres est confronté à la baisse des dotations de l'Etat et à une forte progression des allocations individuelles de solidarité (RSA, APA...), due à l'aggravation de la situation sociale dans notre Pays.

Dans ce contexte, les décisions que prendra notre assemblée auront des conséquences importantes dans la vie de chacun d'entre nous, dans le développement économique et humain de notre territoire. C'est pour cela que nous souhaitons continuer à travailler avec vous sur ce que doivent être les choix portés par le Département.

Avec les « cahiers de doléances et d'intervention citoyenne », nous avons pu commencer à mesurer vos avis, vos propositions. Nous voulons aller plus loin.

Pour échanger sur toutes ces questions, trois jours avant le vote du budget du Conseil Départemental, nous vous invitons à participer à votre Conseil de canton qui aura lieu le :

Mercredi 23 Mars à 18h salle Marcel Pagnol

Ce travail permettra de faire entendre votre voix au sein de l'assemblée départementale et nourrira nos interventions.

Nous comptons sur vous,

Aurore Raoux, Nicolas Koukas, Claude Lecat, Nicolas Juan



**CONSEIL
DE CANTON
DE PORT ST-LOUIS
VOS CONSEILLERS**



**Nicolas KOUKAS
Aurore RAOUX**

Les remplaçants :



**Claude LECAT
Nicolas JUAN**

Nous vous proposons de mettre en débat le mercredi 23 mars :

1. Nos propositions dans le cadre du BUDGET DÉPARTEMENTAL :



Pour financer ces opérations et le fonctionnement du Conseil Départemental nous proposons :

- ▶ L'Arrêt des baisses de dotations de l'état aux collectivités
- ▶ Le remboursement par l'état des sommes dues au titre des compensations des prestations sociales. Pour exemple, l'Etat s'est engagé à couvrir 50 % des dépenses de l'APA, il n'en rembourse aujourd'hui que 32 %
- ▶ De mesurer, en termes de conséquences pour les habitants du département, la diminution de certaines enveloppes (le budget des associations, le budget de la démoustication en Camargue...)

2. Le fonctionnement de notre Conseil de canton :

Avec la création d'ateliers de réflexion et de contributions citoyennes sur un fonctionnement et un calendrier que nous définirons ensemble.



Hôtel du Département 13256 Marseille cedex 20

Renseignement : vincenette.ounanian@cg13.fr 04.13.31.16.11
nancy.giffon@cg13.fr 04.13.31.08.54

